



37 organisations humanitaires interdites par Israël : des conséquences dévastatrices sont anticipées dans toute la Palestine

Description

Les organisations humanitaires affirment que l'interdiction récente par Israël de 37 groupes porte un coup sévère au travail humanitaire en Palestine. À Gaza, cette interdiction équivaut à la suppression d'une bouée de sauvetage pour plus de deux millions de personnes», a déclaré le Dr Shadi Zazzah de Rahma Worldwide.

Par Qassam Muaddi et Tareq S. Hajjaj, le 13 janvier 2026



image : MSF

La décision israélienne d'annuler, au début de l'année, l'autorisation d'opérer pour 37 organisations internationales d'aide à porter un coup sévère à la présence internationale en Palestine. La société palestinienne elle-même en subit les conséquences, très préjudiciables. En effet, l'interdiction de dizaines d'ONG internationales menace de nombreux programmes d'assistance sociale et de développement, dont beaucoup sont gérés par des Palestiniens. Ces programmes sont essentiels au maintien de services fondamentaux pour les communautés à travers toute la Palestine.

Cette interdiction fait suite au nouvel ensemble de conditions de déclaration obligatoire imposées par Israël aux organisations internationales d'aide, dont l'obligation de fournir aux autorités israéliennes les données personnelles des employés palestiniens. Israël a déclaré que les 37 organisations n'avaient pas respecté cette exigence. Le ministre israélien des Affaires de la diaspora, Amichai Chikli, a affirmé que cette décision visait à empêcher l'exploitation de l'aide humanitaire à des fins terroristes, bien qu'Israël n'ait jamais apporté de preuves pour corroborer une telle connexion.

La décision concerne plusieurs organisations humanitaires internationales de premier plan, telles que Oxfam, Médecins sans frontières, le Conseil norvégien pour les réfugiés, ou encore Catholic Relief Services (Caritas). Toutes ont été informées qu'elles devraient cesser leurs activités dans les territoires palestiniens dès le mois de mars. L'interdiction ne s'applique à aucun organisme des Nations Unies.

Cette interdiction devrait particulièrement affecter la bande de Gaza, où la totalité des deux millions de Palestiniens dépendent partiellement ou entièrement de l'aide humanitaire. Après des mois de blocus quasi-total jusqu'à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre Israël et le Hamas en octobre 2025, les livraisons d'aide restent à ce jour limitées.

Cette mesure était largement prévisible, selon Shaina Low, porte-parole du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), qui a déclaré à *Mondoweiss* que les autorités israéliennes «restreignent le travail des agences humanitaires internationales depuis des mois».

«Israël refuse des visas à notre personnel et a rejeté 17 demandes que nous avons soumises pour autoriser l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, en plus des restrictions sur les déplacements», a déclaré Low. «Puis est venue l'exigence de fournir des informations sur notre personnel, à laquelle nous ne pouvons répondre puisque nous sommes également tenus de protéger la vie privée de nos employés, d'autant plus que nous recevons des financements de pays européens, lesquels sont conditionnés à la protection des données personnelles de nos employés dans les zones de conflit.»

«C'est pour cette raison que nous avons également refusé par le passé de fournir au Hamas des informations sur notre personnel à Gaza lorsqu'ils nous l'ont demandé, et nous faisons de même dans tous les pays où nous travaillons», a poursuivi Low. «Nous avons tenté d'engager un dialogue de bonne foi avec les autorités israéliennes en proposant un contrat par un tiers, qu'elles ont refusé.»

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) coordonne un réseau d'organisations chargées de fournir des abris aux Palestiniens déplacés, en particulier dans la bande de Gaza. En collaboration avec d'autres organisations désormais interdites, il assure également la distribution d'eau potable et la mise en place d'espaces éducatifs temporaires pour des enfants privés de scolarité depuis deux ans. Selon Low, plusieurs centaines de milliers de personnes bénéficient de ces programmes.

«Les agences humanitaires internationales jouent un rôle central dans la distribution de l'aide», souligne Low. «Lorsque l'ONU ou le Programme alimentaire mondial parviennent à faire entrer l'aide à Gaza, ce sont le plus souvent des ONG internationales qui en assurent la distribution jusqu'à la remise aux familles, grâce à leur présence sur le terrain et à leur connaissance fine du territoire. Si nous disparaissions, cette chaîne sera profondément affectée.»

Dans la bande de Gaza totalement dépendante de l'aide humanitaire et des institutions qui y opèrent, qu'elles soient médicales, humanitaires ou éducatives, l'interdiction annoncée entraînerait des répercussions majeures sur la vie publique et sur l'ensemble de la population. Pour le Dr Shadi Zazzah, directeur de *Rahma Worldwide for Relief and Development*, les conséquences seraient dramatiques.

« Le refus des autorisations équivaudrait à priver d’une bouée de sauvetage plus de deux millions de personnes, dont la majorité vit sous le seuil de pauvreté et a un besoin urgent d’assistance humanitaire », a-t-il déclaré à *Mondoweiss*. « Le secteur médical, en particulier, dépend aujourd’hui entièrement de l’aide par les points de passage frontaliers. La suspension des autorisations accordées aux organisations constitue une violation flagrante du droit humanitaire. »

Selon Al-Zazzah, l’arrêt des autorisations ne signifierait pas un arrêt total de l’aide à Gaza, mais entraînerait une forte réduction des activités. « Les organisations seraient contraintes de s’approvisionner sur le marché local, avec les conséquences financières que cela implique avec des prix deux fois supérieurs, générant des coûts bien plus élevés qui réduiraient mécaniquement le nombre de bénéficiaires », a-t-il conclu.

Al-Zazzah a précisé que le soutien financier de Rahma resterait disponible mais devrait diminuer, de nombreux partenaires et donateurs privilégiant l’aide en nature. La suspension des autorisations empêcherait l’entrée de cette aide à Gaza, ce qui signifie qu’une part importante du soutien financier, acheminée sous forme matérielle, serait perdue, affectant directement les opérations sur le terrain.

Il a rappelé que la mission de son organisation, depuis le début de la guerre, est de prévenir la famine et de protéger les vies humaines, ajoutant que des pressions et des restrictions sont imposées depuis près de deux ans. Les dernières mesures constituent selon lui une nouvelle étape dans l’action menée contre les organisations humanitaires, poussant certaines à réduire leurs activités. *Rahma Worldwide*, a-t-il toutefois souligné, poursuit son action dans la mesure du possible.

« Avant la guerre, l’organisation envoyait régulièrement des missions médicales dans la bande de Gaza, jusqu’à 40 missions », a indiqué Al-Zazzah. Celles-ci entraient à Gaza avec une aide médicale comprenant des médicaments, du matériel, des équipements médicaux et des ambulances.

Il a expliqué que ces interventions avaient permis de protéger de nombreux patients et patients grâce à une assistance médicale directe. L’interdiction récente de l’entrée des délégations médicales a toutefois entraîné un recul des services de santé, en particulier en ce qui concerne les médicaments et les équipements médicaux, dont l’acheminement dépendait des évaluations menées par des équipes médicales spécialisées déployées dans le cadre de ces missions. Leur suspension, a-t-il conclu, a désormais des répercussions négatives sur l’ensemble du secteur médical.

Al-Zazzah indique qu’au cours des deux dernières années, son organisation a acheminé environ 3 500 camions chargés de matériel de construction pour abri, de médicaments et de denrées alimentaires, tout en assurant des services essentiels tels que la réhabilitation de puits, l’entretien des réseaux d’eau et la fourniture d’eau potable dans les camps de déplacés.

La suspension des autorisations a fortement affecté à la fois la quantité et la qualité de l’aide que *Rahma Worldwide* est en mesure de fournir à Gaza. Elle a également touché les organisations partenaires, dont beaucoup ont redirigé leur soutien vers d’autres régions en

raison des restrictions imposées, et ce malgré l'ampleur de la crise humanitaire qui frappe l'enclave.

Organisations internationales et société civile en Cisjordanie

En Cisjordanie, l'impact de ces mesures s'annonce également considérable. Dans un communiqué publié la suite de la décision israélienne, Humanité et Inclusion (anciennement Handicap International), l'une des 37 organisations visées, a rappelé que ces structures « constituent un pilier essentiel de la réponse humanitaire » dans le territoire. Elles travaillent en partenariat avec les Nations Unies et les organisations de la société civile palestinienne afin de « fournir une aide vitale à grande échelle ».

Naplouse, l'une des villes de Cisjordanie les plus touchées par les raids israéliens depuis 2021, l'hôpital de réadaptation al-Amal peine à répondre à une demande en constante augmentation. « Nous sommes l'un des deux seuls centres de réadaptation desservant les six gouvernorats du nord de la Cisjordanie », a déclaré Mondoweiss Firas al-Khader, membre du conseil d'administration de l'Union des comités de soins de santé (UHCC).

L'UHCC est l'organisation mère de l'hôpital et fait partie de ce que l'on appelle le *Health Cluster*, un réseau d'ONG palestiniennes et internationales actives dans le domaine de la santé. Humanité et Inclusion est également membre de ce regroupement.

Au sein de ce réseau, les besoins des communautés sont identifiés et des partenariats locaux sont mis en place pour y répondre. « C'est ainsi que nous avons établi un partenariat avec Humanity and Inclusion », explique Al-Khader. « Cela nous permet de couvrir une partie des besoins du centre de réadaptation. »

« Nous proposons des services de kinésithérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'audiologie, ainsi que la fabrication et la pose de prothèses pour les personnes amputées », précise-t-il. « Nous sommes une organisation à but non lucratif : nos patients s'acquittent de frais symboliques, et certains sont pris en charge gratuitement après une évaluation de leur situation sociale. »

Pour la seule année 2025, la réduction des frais facturés aux patients a atteint 65 000 dollars, un manque à gagner que seuls les dons et les programmes de partenariat avec des ONG internationales, telles que Humanité et Inclusion, ont pu compenser.

« Depuis 2023, de nombreux patients ne peuvent plus se rendre à l'hôpital en raison des checkpoints et des fermetures, et beaucoup ont été contraints de louer des appartements à Naplouse afin de pouvoir suivre leurs séances de rééducation », explique Al-Khader. « Cela a considérablement alourdi leurs charges, nous obligeant à accorder davantage de réductions et à dépendre encore plus des partenariats internationaux. »

Jusqu'à présent, des solutions ont été trouvées pour contourner l'interdiction « afin de permettre aux patients de suivre leur traitement dans leurs villes », ajoute-t-il. « Mais cette adaptation nécessite une coordination accrue avec les organisations internationales qui soutiennent nos partenaires locaux. »

« Si les organisations internationales viennent à disparaître, nous serons contraints de nous appuyer de plus en plus sur notre communauté locale, comme avant et pendant la première Intifada, ce qui nous fera revenir plusieurs décennies en arrière », avertit Al-Khader. « Au lieu de développer nos capacités pour répondre à des besoins croissants, nous serons forcés de concentrer nos efforts sur des programmes de survie. »

Masafer Yatta, un ensemble de 12 hameaux palestiniens situés dans les collines du sud de Hébron, la municipalité locale subit aussi des répercussions de cette interdiction. Malgré les menaces et mesures israéliennes constantes visant à supprimer la communauté à travers les interdictions de construire, les démolitions et la violence des colons, le maire de Masafer Yatta, Nidal Younis, a déclaré à Mondoweiss : « En tant que municipalité, nous gérons six centres médicaux à proximité d'une zone classée par l'armée israélienne comme zone de tir, et l'ensemble des 1 200 Palestiniens qui y vivent dépendent de ces structures pour les soins de santé primaires. »

« Les médecins qui gèrent ces centres sont soit des médecins palestiniens issus d'organisations médicales locales à but non lucratif, dans le cadre d'un programme financé par *Care International*, soit des médecins internationaux de Médecins Sans Frontières. Les deux organisations figurent sur la liste des 37 groupes interdits par Israël », a déclaré Younis. Cela signifie que les soins de santé à Masafer Yatta, l'une des régions les plus vulnérables de la Palestine, prendront fin.

« Médecins Sans Frontières, par exemple, assure des soins psychologiques dans les six centres, ainsi que d'autres services de santé primaire », a expliqué Younis. « Et les médecins palestiniens de l'organisation *Palestinian Medical Relief*, qui assurent la gestion effective de ces centres, font partie d'un programme financé par *Care*. Or, le ministre palestinien de la Santé ne peut pas prendre le relais en raison de la crise financière persistante de l'Autorité palestinienne », a-t-il ajouté.

L'incapacité de l'Autorité palestinienne (AP) à répondre à l'ensemble des besoins sociaux met encore davantage en évidence l'importance de la société civile en Cisjordanie. En amont de la crise actuelle, la société civile palestinienne a comblé les lacunes liées à l'absence de services étatiques depuis les années 1980, avant même la création de l'AP. Ce sont ces organisations qui ont joué un rôle déterminant lors de la première Intifada en 1987, et après les accords d'Oslo, elles ont été intégrées au système de l'AP, soit en tant qu'organisations non gouvernementales (ONG), soit au sein de la bureaucratie de l'AP.

Selon le chercheur palestinien Jibril Muhammad, cette convergence entre ONGs internationales et locales est devenue encore plus cruciale après la fin de la seconde Intifada en 2005, lorsque l'autorité de l'AP s'est affaiblie.

« Pendant la seconde Intifada, les actions militaires israéliennes ont visé les institutions de l'Autorité palestinienne, affaiblissant sa capacité à assumer ses responsabilités en matière de reconstruction et d'aide sociale », a déclaré Muhammad à Mondoweiss. « Cela a conduit l'AP à laisser la place aux organisations à but non lucratif, qui ont accru leur dépendance envers les organisations internationales et ont créé un système dans lequel les ONG locales et internationales sont devenues complémentaires. »

Cette Évolution, selon Muhammad, a soulagé l'AP d'une grande partie de ses responsabilités sociales. « Le système palestinien d'aide sociale est devenu plus dépendant de la société civile et de la présence internationale en Palestine », a-t-il expliqué. « À l'heure actuelle, l'effondrement de ce système pourrait avoir des conséquences plus dangereuses encore que l'effondrement de l'AP elle-même, notamment en raison de l'absence d'un système de protection sociale soutenu par le gouvernement palestinien. »

Traduction pour l'Agence Média Palestine : C.B

Source : [Mondoweiss](#)

date créée

2026/01/19